

PLAN DE COURS

ECN 3705A

ÉCONOMIE DE L'ASSURANCE

HIVER 2017

3 CR.

Professeur : **KLEIN, Nicolas**
Disponibilité : **mercredi, de 16h à 17h**, local C-6038
Courriel : nicolas.klein@umontreal.ca
Téléphone : 514 343-7908

**** Pour connaître les dates importantes du trimestre (modification, abandon, etc.), consultez le calendrier des études : http://fas.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/fas/Documents/Calendrier/Calendrier_2016-2017.pdf ****

Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur Internet. On peut y accéder par la page d'accueil du Département de sciences économiques (<http://sceco.umontreal.ca/accueil/>). Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, le professeur vous avisera en classe ou, s'il y a lieu, au moyen du calendrier affiché sur le site StudiUM du cours. Par ailleurs, pour la présentation de vos travaux pratiques, vous trouverez notre Guide à <http://sceco.umontreal.ca/ressources-services/ressources-formulaires/>.

OBJECTIF DU COURS

Dans ce cours, nous analyserons les contrats d'assurance, en vertu desquels un agent économique paie une somme donnée contre une promesse de compensation en cas de perte. Utilisant les méthodes d'analyse microéconomiques, nous porterons un regard approfondi sur la demande d'assurance d'un agent rationnel et averse au risque, ainsi que sur l'offre d'assurance dans un marché en concurrence parfaite. Nous nous pencherons par la suite sur les défaillances de marché qui peuvent être engendrées par les asymétries d'information.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Le manuel de référence sera :

Ray **Rees** & Achim **Wambach**, *The Microeconomics of Insurance*, Now Publishers Inc. (2008).

Le manuel suivant (et surtout ses chapitres 17 et 19) pourrait également vous être utile :

Hugh **Gravelle** & Ray **Rees**, *Microeconomics*, Pearson Education Limited (2004).

Pour la troisième partie du cours, est recommandée la lecture de l'article fondateur :

Michael **Rothschild** & Joseph **Stiglitz**, *Equilibrium in Competitive Insurance Markets: An Essay on the Economics of Imperfect Information*, Quarterly Journal of Economics (1976).

ÉVALUATION

LE PLAGIAT À L'UDEM EST SANCTIONNÉ PAR LE *RÈGLEMENT DISCIPLINAIRE SUR LA FRAUDE ET LE PLAGIAT CONCERNANT LES ÉTUDIANTS*. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ LE SITE WWW.INTEGRITE.UMONTREAL.CA.

- Examen intra **35 %**
- Examen final portant sur toute la matière du cours **65 %**

Selon le règlement pédagogique (article 9.9 reproduit ci-dessous), l'étudiant doit motiver toute absence à une évaluation; pour ce faire, il faut s'adresser au Secrétariat de son département d'attache et non pas au professeur. Seul un motif imprévu et hors du contrôle de l'étudiant peut être acceptable. Quand l'absence est motivée, l'étudiant sera informé par écrit des modalités de reprise de l'évaluation. La modalité de reprise d'un examen intra est la suivante : passer un examen intra différé OU passer un examen final cumulatif (qui porte sur toute la matière couverte durant la session). En cas d'absence à un examen intra, la réussite d'un cours ne peut jamais se faire sur la base d'un examen final non cumulatif.

*« L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. [...] il doit [...] fournir les pièces justificatives dans les sept jours ouvrés suivant l'absence. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université. Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le **certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit aussi permettre l'identification du médecin.** »*

SITE INTERNET DU COURS

www.nicolasklein.com

CONTENU DU COURS

- I) La demande d'assurance
 - 1) Le modèle de base
 - 2) Les fonctions d'utilité dépendant de l'état du monde
 - 3) Les risques non assurables

- II) L'offre d'assurance en compétition parfaite
 - 1) La diversification des risques
 - 2) Le partage des risques : Le Théorème d'Arrow-Lind
 - 3) Le modèle de Raviv (1979) des coûts de production : Franchises et contrats de coassurance
 - 4) La réglementation des marchés d'assurance

- III) La sélection adverse sur les marchés d'assurance
 - 1) Le modèle de Rothschild & Stiglitz (1976)
 - 2) La discrimination catégorielle
 - 3) Les décisions d'acquisition d'information endogènes
 - 4) L'assureur en situation de monopole
 - 5) Les contrats à long terme

- IV) L'aléa moral sur les marchés d'assurance
 - 1) Le modèle de base
 - 2) Variations et extensions
 - 3) La fraude sur les marchés d'assurance